

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 septembre 2020

Ouverture du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Luc FRECHARD, Maire

Nombre de membres du Conseil Municipal: 15

15 conseillers en fonction: Valentin Marchal, Nicolas Stouvenot, Jean-Luc Fréchar, Mathieu Lejay, Pascaline Lotz, Marc Scheidecker, Lynda Ducrocq, Marie-Lyne Turra, Jean-Marc Grassler, Armelle Maurer Willemin, Roselyne Diaz-Rovirosa, Bernard Krieger-Joly, Pascal Hestin, Christian Pion, Alain Larchevêque.

15 conseillers présents physiquement à l'espace R.Hestin

Le quorum est atteint, les délibérations peuvent être prises valablement ; 15 votes peuvent s'exprimer.

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du dernier PV
2. Rapport d'activité de la CCVA
3. Demande de subvention
4. Mise en non valeur
5. Décision budgétaire modificative
6. Vente de terrain
7. Rapport CLECT
8. Divers

En début de séance, la Maire salue l'ensemble du conseil municipal et l'auditeur présent présent dans la salle. Il propose d'ajouter un point complémentaire pour approuver le rapport de la CLECT du 2 sept. Approbation de l'ordre du jour à l'unanimité.

#### **2020 54°) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 10 JUILLET 2020**

Après rappel des différents points examinés, le Maire propose d'adopter le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**APPROUVE**, le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020.

#### **2020 55°) RAPPORT D'ACTIVITE DE LA CCVA**

*M. le Maire* expose :

« L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que le Président de l'Etablissement Public à Caractère Intercommunal (E.P.C.I.) doit adresser au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Le Maire communique ce rapport au Conseil Municipal lors d'une séance publique au cours de laquelle les délégués de chaque commune membre de l'organe délibérant de l'E.P.C.I. peuvent être entendus. »

Le conseil municipal

**PREND ACTE** du rapport d'activités de l'année 2019 de la Communauté de Communes du Val d'Argent.

#### **2020 56°) SUBVENTION A ACCORDER POUR 2020 AU BUDGET GENERAL**

Le Maire fait part au conseil de l'achat de plaques funéraires par l'Union Nationale des Combattants. Ces plaques sont déposés lors des obsèques afin d'honorer le défunt

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

**DECIDE**, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 300 € à la section UNC de Rombach le Franc

#### **2020 57°) TAXES ET PRODUITS IRRECOURVABLES**

Le Maire présente un état de taxes et produits irrécouvrables pour des créances sur le budget général à savoir :

- Exercice 2019 pour un montant de **221.48€**
- Exercice 2020 pour un montant de **868.04€**

Le Percepteur demande l'allocation en non-valeur de ces titres.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité

**EMET** un avis favorable pour l'allocation en non-valeur des créances suivantes :

- Exercice 2019 pour un montant de **221.48€**
- Exercice 2020 pour un montant de **868.04€**

#### **2020 58°) DBM n°2 BUDGET GENERAL**

Afin de permettre le paiement de la contribution des communes aux services eux pluviales du SDEA, il faut créditer le compte 6558 de 2960.02 € et de 1100 pour les crédits irrécouvrables.

Par ailleurs, il y a lieu de procéder à des écritures budgétaires concernant un échange de terrain avec soulte afin de régulariser la propriété foncière du chemin de Prérébois.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

**DECIDE** les virements de crédits suivants :

– **Dépenses de fonctionnement**

Du chapitre 012 au chapitre 65 pour 5 000 €

Du chapitre 012 au chapitre 67 pour 1 500 €

– **Dépenses d'investissement**

Du chapitre 23 au chapitre 19 pour 500 €

#### **2020 59°) CONCESSION DE SOURCE**

Le Maire informe le conseil de la demande de M Hubert Schildknecht de capter une source sur la parcelle communale n°43 section 8 au Prérébois.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** d'accorder à M Hubert Schildknecht, domicilié 18a Prérébois à **ROMBACH LE FRANC** une concession de source sur le terrain situé : Section 8, parcelle n° 43 moyennant une redevance annuelle fixée annuellement par le conseil municipal. Pour l'année 2020 le montant est de **40.20 €**.

**La présente concession prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021.**

Cette concession est valable neuf ans étant entendu que la commune pourra y mettre fin en cas de besoin.

#### **2020 60°) FIXATION DU PRIX DE VENTE DE TERRAIN**

Le maire propose au conseil de mettre en vente le terrain viabilisé situé parcelle N° 239 section 5 de 11 ares 11ca, rue de Pierreusegoutte.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,

**DECIDE** de fixer le prix de vente du terrain sis parcelle 238 section 5 , rue de Pierreusegoutte à 10 000 € l'are .

#### **2020 61°) RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)**

Le maire propose au conseil d'approuver le rapport ci-joint afin de prendre en compte le paiement du FPIC au niveau intercommunal et de compenser la dépense par une diminution de l'attribution de compensation du même montant. La démarche permet d'améliorer le coefficient d'intégration fiscale de la CCVA et de revaloriser la DGF intercommunale.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,

**APPROUVE** le rapport de la CLECT en date du 2 septembre 2020.

#### **2020 62°) DIVERS**

##### **1. Information dans le cadre des délégations (article L.2122.23)**

##### **DROIT DE PREEMPTION**

- ◆ SCI LA GESTRA 33 rue du Gal. de Gaulle au profit de Mme KRYSIAK Isabelle le 29 juin 2020
- ◆ APELL Gérard 27 route de la Hingrie au profit de M. SCHUTZ Julien et Mme OLIVARI Charlotte le 3 juillet 2020
- ◆ M. et Mme NEUMANN Patrick 163 La Biais au profit de M. RICHARD Medhi le 2 juillet 2020
- ◆ M. ROHMER Patrick 181 rue Pierreusegoutte au profit de M. FRAS Bastien et Mme BECKER Marion le 7 juillet 2020
- ◆ Consorts HINSINGER Henri 21 rue de la Vaurière au profit de Mme IDOUX Laurence le 10 juillet 2020
- ◆ Mme GASPERMENT Eliane 63 rue du Gal. de Gaulle au profit de Mme RICHEZ-MOSSER Aurore le 10 juillet 2020
- ◆ M. JAUCH Nicolas 103 rue du Gal. de Gaulle au profit de M. RIOTTE Nicolas le 3 août 2020
- ◆ Monsieur HUGEL Dominique 32 rue du Gal. de Gaulle au profit de M. et Mme POIRIER Félix le 7 août 2020
- ◆ SCI LA GESTRA 33 rue du Gal. de Gaulle au profit de Mme OTTER Mélanie le 25 août 2020

##### **2. Mise à disposition de la salle polyvalente**

Le conseil donne un avis favorable pour la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente pour les pratiques sportives qui devront néanmoins respecter les mesures sanitaires liées au covid 19.

##### **3. Police intercommunale**

Le maire fait part au conseil du projet de création d'une police intercommunale. Le droit local fait état de l'obligation pour les communes d'avoir un garde champêtre et, ponctuellement, cette police intercommunale pourrait intervenir sur le territoire communal pour les missions liées à celle d'un garde champêtre.

Dans un premier temps, les services de l'état seront sollicités pour étudier cette faisabilité. Par la suite, la définition des missions et des transferts de charges resteront à valider par les collectivités.

##### **4. Projet d'école**

Confirmation de refus de la subvention DSIL de 250 000 €. Dans ces conditions, le reste à charge aurait été d'environ 450 000 € HT alors que le budget prévoyait un financement de 200 000 € seulement. Mise à profit de cette année scolaire pour retravailler le projet.

## **5 Régularisations foncières**

Le maire fait part au conseil de plusieurs régularisations en cours : chemin de Volbach avec Mme Dupuy, rue du Couty avec M Chappuis, rue des Battans avec M Félix. Chaque régularisation fera l'objet d'une délibération spécifique dès lors que les nouvelles parcelles seront enregistrées au livre foncier.

## **6 Indemnités de fonction**

Le maire fait part d'un courrier des services de la légalité qui attire l'attention sur une erreur d'indice sur la délibération : indice mentionné 1015 au lieu de 1027. Le conseil prend acte.

## **7 Réunion à venir**

Réunion le 18 septembre avec le SDEA

Assemblée Générale constitutive de la Ferme d'Argentins des Tournesols mercredi 9 sept.

Inauguration des bâtiments rénovés d'Emmaüs à Scherwiller le 23 octobre à 16h.

Présentation de la Caisse de Crédit Mutuel aux associations le samedi 16 sept à 9h salle polyvalente puis réunion de l'ensemble des associations.

## **8 Tour de table**

Christian Pion fait part de son élection au CA du syndicat d'électricité du Haut Rhin.

Le maire fait part de sa satisfaction car le syndicat intervient sur les réseaux d'électricité en appui financier selon les cas. L'enfouissement de la ligne 20 KV au dessus du camping en a bénéficié. Dans le cas des travaux actuels sur le réseau des fermes, la mise en place d'organe de coupure permettrait d'éviter que tout le réseau soit hors services en cas d'avarie dans un vallon.

Il a également assisté à la commission intercommunale de la culture, très intéressante selon lui. Il informe de la prévision d'une réunion de travail en octobre.

Alain Larchevêque et Pascal Hestin pose la question de la circulation rue des Beaux Champs. Une réunion est organisée samedi. Le maire est ouvert à toute solution sauf la mise en place de gendarme couché.

Mathieu Lejay signale que la récupération du site internet de la commune avance. Un contrat avec un hébergeur doit encore être passé.

Lynda Ducrocq a assisté à la journée de présentation du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Le Parc peut aider à la réalisation de projets environnementaux.

Armelle Willemin a remplacé Marie Lyne Turra lors de la dernière commission d'évaluation des charges transférées. Voir si possibilité de nommer des suppléants à la CLECT.

Armelle Willemin fait part de la réunion des CCAS au niveau intercommunal concernant principalement les personnes âgées. Il y a lieu de coordonner les différents intervenants et d'informer sur les services en place ; bulletins municipaux, permanence en mairie. Les activités Senior du CSCVA devraient reprendre prochainement. Un conseil municipal des jeunes écoliers est en projet pour les CM1 et CM2 sous l'égide de Maud Petitdémange de Lèpvre. Marie Lyne Turra et Armelle Willemin participeront pour le conseil municipal de Rombach.

La séance est levée à 21h45

<b>prénom</b>	<b>nom</b>	<b>Signature</b>
Jean Luc	FRECHARD	
Roselyne	DIAZ - ROVIROSA	
Armelle	MAURER WILLEMIN	
Bernard	KRIEGER - JOLY	
Valentin	MARCHAL	
Nicolas	STOUVENOT	
Mathieu	LEJAY	
Pascaline	LOTZ	
Marc	SCHEIDECKER	
Lynda	DUCROCQ	
Marie - Lyne	TURRA	
Jean Marc	GRASSLER	
Pascal	HESTIN	
Christian	PION	
Alain	LARCHEVEQUE	